



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

12 juin 2001

Par l'équipe du Collectif

Numéro 69



Il était une fois dans l'Ouest

Nouvelles du reste du Canada

Le journaux nous apprenaient hier que l'Ontario s'apprête à obliger les personnes assistées sociales à passer un test pour déterminer leur niveau d'alphabétisation. En cas d'échec la personne se voit contrainte à suivre un cours ou sinon elle n'a plus droit à l'aide sociale. Une recette assurée pour une soupe à l'exclusion et à la stigmatisation!

Un peu plus loin dans l'Ouest, le Conseil canadien de développement social tiendra sa 10e conférence biennale sur les politiques sociales à Calgary du 17 au 20 juin. Vivian est invitée à participer à la session de clôture, axée sur exclusion et marginalisation, pour parler de l'expérience de mobilisation du Collectif. Ce sera l'occasion pour elle de faire des contacts pour mettre en pratique la partie «solidarités ici et ailleurs» de notre plan d'action pour l'an prochain.

La semaine dernière nous recevions un coup de téléphone d'un résidant de Vancouver fort intéressé par notre proposition de loi. Militant de l'aile progressiste du Parti progressiste conservateur, il se propose même de faire avancer l'idée dans les instances de son parti. Cette semaine, c'était au tour d'un membre de l'Orthodox Church de Vancouver de nous faire savoir son intérêt pour notre projet. 



**Collectif pour une loi
sur l'élimination de la
pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

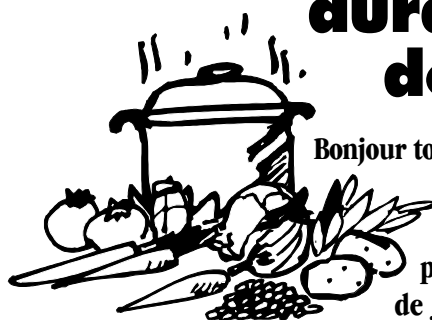
www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-
0740 Courriel: pauvrete@clac.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec.

**Stand-by, report de l'annonce prévue pour demain et
coup d'audace du député de Laurier-Dorion**

La marmite chauffe! Y aura-t-il plus que des os dedans?



Bonjour tout le monde! Surveillez la soupe, la marmite chauffe! On attendait l'annonce de la consultation gouvernementale sur la pauvreté demain. On nous confirme au cabinet de Jean Rochon que c'est reporté à une autre journée, d'ici à la fin de la session parlementaire. Cette

semaine? La semaine prochaine? En attendant, plusieurs ingrédients s'ajoutent dans la conjoncture, nous amenant à nous demander : la pression aidant, y aura-t-il des légumes et autres aliments consistants dans la soupe?

Les MontréalaisEs parmi vous auront remarqué la série d'articles sur la pauvreté au Québec de Katia Gagnon dans *la Presse* de samedi, dimanche et lundi, les 9-10-11 juin 2001 (vous les trouvez à www.cyberpresse.ca/pauvrete). Cette série met l'option du Collectif bien en vue.

De même l'émission *1045 des Parlementaires* à TéléQuébec illustre hier un sujet sur le dépôt de pétitions à l'Assemblée nationale par des images du dépôt de notre pétition en novembre dernier.

Le coup de théâtre de Christos Sirros

Mais le coup de théâtre de la semaine, c'est certainement la lettre que Christos Sirros, le député de Laurier-Dorion, vient de publier à l'intention des délégués du Conseil national du Parti québécois qui aura lieu en fin de semaine prochaine. Dans un geste courageux et audacieux, qui rappelle le «Messieurs, songez-y, faites des lois contre la misère!» de Victor Hugo, le député fait appel à une mobilisation non partisane des deux côtés de la Chambre sur la question de la pauvreté. Il cherche l'assentiment de l'ensemble des éluEs sur des mesures immédiates et sur la mise en place d'une commission parlementaire chargée d'étudier la pertinence d'une loi sur l'élimination de la pauvreté tel que nous le demandons. La presse en a publié aujourd'hui quelques extraits. Nous reproduisons intégralement la lettre en page deux de ce bulletin. Cet appel saura-t-il convaincre le Conseil national du PQ de saisir cette possibilité qui passe de faire un bon significatif? Quant au moment de l'annonce des orientations gouvernementales, dès qu'on en sait plus, on prend contact avec vous. Tenons bon.

La lettre du député de Laurier-Dorion aux délégués du Conseil national du Parti québécois

Québec, le 8 juin 2001

Délégué(e)s
Conseil national du
Parti québécois

Cher(ère) délégué(e)s,

Je prends la liberté de m'adresser aujourd'hui à vous, délégué(e)s du Conseil national du Parti québécois, à la veille de votre conseil national, sur la question du sort réservé aux plus démunis de notre société.

Vous n'êtes pas sans savoir que, lors des deux derniers conseils généraux du Parti libéral du Québec, la question de la pauvreté a été l'objet de discussions et de décisions qui ont permis de recentrer le dossier sur la base de valeurs qui ont toujours caractérisé, non seulement le Parti libéral, mais surtout la société québécoise. Les Québécois ont toujours fait preuve d'une solidarité sociale eu égard aux personnes aux prises avec des difficultés personnelles qui les amènent à n'avoir d'autre recours, à un moment donné de leur vie, que de s'appuyer sur la compréhension et la compassion de leurs concitoyens.

C'est ainsi que nous avons décidé que les personnes assistées sociales (les bénéficiaires du programme d'assistance-emploi sans contrainte à l'emploi) devraient (1) retrouver la gratuité des médicaments (2) bénéficier de l'indexation automatique de leurs prestations et (3) être à l'abri de toute pénalité par rapport à leurs prestations de base. De plus, nous estimons que (4) le Québec est mûr pour qu'une approche non partisane puisse être instaurée par le biais d'une commission parlementaire spéciale afin de cheminer vers la concrétisation de l'adoption d'une loi sur l'élimination de la pauvreté. C'est ainsi qu'au nom du caucus du Parti libéral du Québec, j'ai proposé, en avril dernier, l'instauration d'une commission parlementaire à cet effet, tel que demandé d'ailleurs par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est parce qu'au delà de nos différences politiques, je crois qu'il y a bon nombre d'entre vous qui partagent les valeurs qui sous-tendent ces prises de position.

Vous n'êtes pas sans savoir que ces suggestions correspondent non seulement à un réel besoin d'aider les plus démunis de notre société à faire face à leur situation, mais qu'elles correspondent également aux désirs et aux revendications de tous les groupes concernés. Il ne s'agit là, pour nous, que d'une question de justice sociale.

J'ai été estomaqué par la sévérité avec laquelle les porte-parole gouvernementaux ont répondu à ces suggestions. La fin de

non-recevoir du gouvernement fut totale. Pas question d'une commission parlementaire spéciale sur la question d'une loi cadre, pas question d'indexation automatique des prestations d'aide sociale, aucunement question du rétablissement de la gratuité des médicaments et, surtout, pas question d'un barème plancher, même au niveau actuel des prestations! Le ministre de la Solidarité sociale s'est même réclamé du dicton «*Qui aime bien châtie bien*» pour justifier son refus d'abolir les pénalités à partir du montant actuel du barème d'aide sociale.

Ayant pris connaissance de votre programme politique tant sur la question d'une loi sur l'élimination de la pauvreté que sur celle du barème plancher, je m'explique très mal les prises de position de vos porte-parole gouvernementaux. C'est d'ailleurs cette dissonance qui m'incite à vous écrire.

Votre prochain Conseil national présente l'occasion d'établir un consensus social non partisan sur ces deux items tout au moins.

Si vous ne voulez pas consentir à la gratuité des médicaments et à l'indexation automatique des prestations, je crois tout au moins que vous pourriez enjoindre vos porte-parole de minimalement abandonner l'approche pénalisante sur la question du barème plancher et de concourir avec nous à la mise sur pied de la commission parlementaire spéciale sur une loi pour l'élimination de la pauvreté.

Tout en étant conscient que ma lettre constitue une démarche inusitée, je vous demande d'aborder cette question en mettant le désir de voir un Québec sans pauvreté avant toute autre considération.

Il serait facile de rejeter la demande que je vous fais en lui attribuant des motifs partisans. Au delà de la joute politique où notre système nous confine, il reste néanmoins, je crois, des consensus sociaux à bâtir autour de valeurs d'humanité qui ne peuvent que servir le mieux-être de la société que nous partageons.

J'espère donc qu'à la conclusion de vos travaux, nous pourrions en arriver à un consensus sur ces questions en constatant, qu'à votre tour, vous avez adopté des résolutions en ce sens.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le député de Laurier-Dorion,

Christos Sirros